

Réf: Dossier N° 046057

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SERVO AFRICA GROUP » en abrégé « SAG »

Siège social Abidjan, Yopougon, ANANERAIE, Lot 254, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SERVO AFRICA GROUP » en abrégé « SAG »

Objet :

- L'électricité HTA – BT – EP
- Tous travaux de climatisation et de froid
- La plomberie et l'adduction d'eau
- Le génie civil et BTP
- Tous travaux de construction
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises et de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ANANERAIE, Lot 254, Ilot 21

Dirigeant(s) : M PLAHO LIONEL AYMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06216 du 15/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30390/GTCA/RC/2021 du 15/10/2021

